



ÉNERGIE

APPROVISIONNEMENT ET CONSOMMATION ÉLECTRIQUES EN SUISSE

L'électricité et le gaz sont deux des ressources énergétiques principales de la Suisse. Pour différentes raisons, ces deux ressources ne seront, dans les prochains mois, pas disponibles en aussi grandes quantités qu'habituellement.

L'électricité consommée en Suisse vient de différentes sources: hydraulique (barrages et centrales au fil de l'eau, 70% du total), réacteurs nucléaires (18%), énergies fossiles (pétrole, gaz), photovoltaïque, éoliennes. Même si le pays produit sur une année plus d'électricité qu'il n'en consomme, nous devons généralement importer de l'électricité pendant les six mois les plus froids de l'année, notamment du fait que les cours d'eau ont un débit plus faible.

Il y a deux paramètres importants dans l'approvisionnement électrique. Le premier concerne le stock total d'énergie disponible. Parmi les sources d'électricité en Suisse, certaines ne permettent pas d'exploiter un stock de façon contrôlée: la production photovoltaïque, éolienne ou provenant des centrales au fil de l'eau dépend directement de l'ensoleillement, du vent et du débit des cours d'eau. Pour les centrales nucléaires, le stock d'énergie correspond au stock de combustible radioactif. Celui-ci n'est pas limitant, mais le nombre de centrales permettant d'exploiter ce stock est limité. Pour les barrages, le stock d'énergie est la quantité d'eau retenue dans l'ouvrage. Cette dernière ressource peut stocker un maximum théorique de 8800 millions de kilowattheures. Pour comparaison, au mois de décembre 2021, la Suisse a consommé 6157 millions de kilowattheures.

Dans tous les cas, ces moyens de production sont aussi limités par leur puissance totale. Pour que le réseau fonctionne, la puissance fournie doit être en permanence ajustée à la puissance demandée. Cela est fait à différents niveaux. Lorsque nous allumons notre four, c'est le transformateur électrique qui ajuste la puissance disponible sur notre ligne. Mais tout au long de la journée, lors des pics de consommation du matin et du soir, c'est la puissance des moyens de production qui doit être ajustée. Par exemple, c'est un barrage supplémentaire qui va commencer à relâcher de l'eau dans les turbines ou une centrale nucléaire qui va augmenter sa puissance.

La puissance totale théorique disponible en Suisse est de 12'000 MW environ, mais seule une partie est disponible sur demande (barrages et centrales nucléaires), les autres sources étant dépendantes du soleil ou du vent par exemple et ne pouvant donc pas être activées à volonté.

Même en gérant au mieux tous ces paramètres, la Suisse a dû toutefois importer – depuis la France et l'Allemagne principalement – environ 25% de son électricité durant les mois d'hiver 2021-2022.

Cette année, du fait de l'arrêt pour maintenance de nombreux réacteurs nucléaires, la France aura beaucoup moins d'électricité à vendre à la Suisse qu'à l'habitude; en Allemagne, c'est la pénurie de gaz qui réduira fortement sa capacité d'exportation. Au final, le problème se pose à l'échelle européenne et tous les pays mettent en place des programmes d'économie.

Pour le logement d'une famille de quatre personnes, la consommation est d'environ 10 kWh par jour (si le logement n'est pas chauffé avec une pompe à chaleur). Ce sont sur ces 10 kWh journaliers que nous pouvons notamment faire des économies, pour limiter la puissance demandée au réseau électrique et pour éviter de vider les barrages dès aujourd'hui.

VOS COLLABORATEURS COMMUNAUX

PARASCOLAIRES À NOIRAIGUE ET À BUTTES

Depuis quelques années, le Conseil communal œuvre à l'égalité des chances pour ses élèves en développant l'offre parascolaire non seulement dans les grands villages, mais également dans les plus petits. C'est ainsi qu'ont vu le jour les parascolaires de Noiraigue en 2019 et de Buttes en 2021. À Noiraigue, la structure est fréquentée par des élèves de Travers et de Noiraigue, jusqu'à 13 enfants. À Buttes, ce sont 6 enfants inscrits, avec dans les deux cas une augmentation lente mais constante des fréquentations.



DE GAUCHE À DROITE SUR LA PHOTO: MEGAN KNEISSLER (ASE À NOIRAIGUE), EMMANUELLE FANKHAUSER (ASE À BUTTES), LOLITA ROTH (RESPONSABLE DES DEUX SITES). MANQUE: MARIELLE KIRCHHOFFER (ÉDUCATRICE À NOIRAIGUE).

© TAM BERGER (18/24)



INFORMATIONS PRATIQUES

RETOUR SUR LA RÉCEPTION DES NOCES D'OR

En cette année 2022, 21 couples ont célébré cinquante ans de mariage dans notre commune. Pour marquer ce bel événement, les Autorités les ont invités à un repas dans le hall de liaison à Buttes. 14 couples, soit les deux tiers, ont pu répondre à l'invitation. En compagnie du Conseil communal, ils ont dégusté un excellent repas, animé par un couple de musiciens. En souvenir de cette journée particulière, chaque couple a eu l'occasion de se faire tirer le portrait par une photographe professionnelle et de recevoir la Une de la Feuille d'avis de Neuchâtel (la fameuse FAN) du jour de leur mariage. Ce fut un beau moment de convivialité et de rencontre. Encore toutes nos félicitations à ces jubilaires qui ont su entretenir et raviver la flamme de leur couple durant un demi-siècle.

SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL

La prochaine séance du Conseil général de Val-de-Travers se tiendra le **lundi 21 novembre 2022, à 20h**, à la salle du Conseil général, à l'Hôtel de Ville de Couvet.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 26 septembre 2022
3. Lettres et pétitions
4. Modification de l'arrêté concernant les fonctions communales incompatibles avec le mandat de membre du Conseil général
5. Crédit-cadre de 466'000 francs sur 4 ans pour la digitalisation progressive de l'école Jean-Jacques Rousseau, en lien avec le programme cantonal éducation numérique
6. Crédit complémentaire de 645'000 francs pour l'extension du collège de Longeure
7. Classement du postulat socialiste relatif à la création des Ambulances des vallées neuchâteloises
8. Communications du Conseil communal
9. Interpellations et questions

L'invitation ainsi que les rapports sont disponibles sur notre site <http://www.vdt.ch/seances>
Les séances sont publiques: venez nombreux participer à la vie politique de notre commune.



MISES À L'ENQUÊTE

Les nouvelles mises à l'enquête publique sont à consulter au service de l'aménagement du territoire à Couvet.

Plus d'informations: www.vdt.ch/page/mises-lenquete-publique

ADRESSES

Môtiers – Rue Jean-Jacques Rousseau 3
Travers – Grand'Rue 5
Fleurier – Rue des Cottage
Couvet – Rue de la Flamme 36
Boveresse – La Verpillère 14
Buttes – L'Ile 11

DATES LIMITES OPPOSITION

21 novembre 2022
21 novembre 2022
21 novembre 2022
28 novembre 2022
28 novembre 2022
28 novembre 2022



MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal met au concours un poste

d'employé-e de voirie à 100%

Vous trouverez les détails de cette offre sur notre site internet: www.val-de-travers.ch/page/offres-demploi.